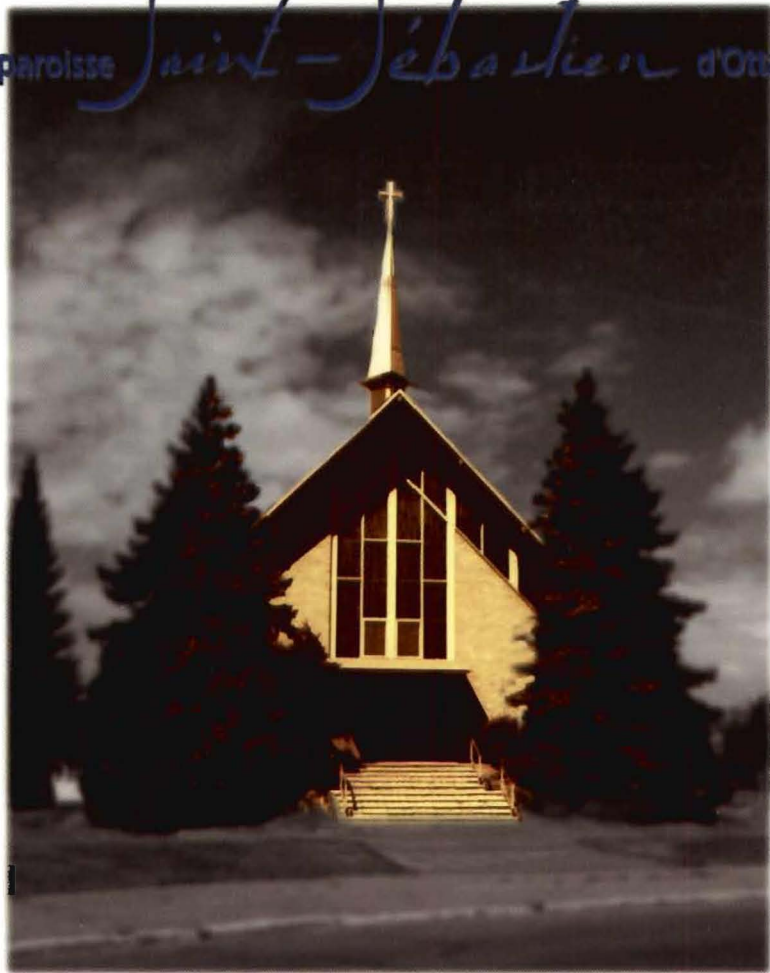


La paroisse *Saint-Sébastien* d'Ottawa



Pierre Allard, mariste

Don de Denise Viau
21-5-1998

S.F.O.H.G.
régionale Ottawa-Carleton

LA PAROISSE
SAINT-SÉBASTIEN D'OTTAWA

PIERRE ALLARD, MARISTE

Ce volume est dédié
à **Monsieur l'abbé Raoul Dumoulin**
curé fondateur de la paroisse en reconnaissance
pour ses trente années de dévouement
ainsi qu'aux généreux paroissiens
et paroissiennes qui l'ont
appuyé de toutes
leurs forces.
Merci !



Nous tenons aussi à remercier vivement les premiers syndics: Messieurs Cyrille Goulet, Grégoire Farrell et Henri Moncion, ils ont accompli une tâche énorme lors des années cruciales du début de la paroisse.

Nous voudrions en outre souligner la générosité de M. Paul Desmarais, photographe. Il nous a donné presque toutes les photographies que nous retrouvons dans le présent volume.



« Gloire à celui qui a le pouvoir de réaliser en vous par sa puissance Infiniment plus que nous ne pouvons demander ou même Imaginer, gloire à lui dans l'Église et dans le Christ Jésus pour toutes les générations dans les siècles des siècles. »

Épître de saint Paul aux Éphésiens, 3, 20-21

INTRODUCTION

Cette citation de la lettre aux Éphésiens nous place d'entrée de jeu dans l'esprit de la fête que nous voulons célébrer, à savoir le quarantième anniversaire de la paroisse Saint-Sébastien d'Ottawa. En effet, notre célébration veut en premier lieu rendre grâce à Dieu d'avoir été présent à cette cellule de l'Église de Dieu qui est à Ottawa pendant ces quarante dernières années. De façon concrète, c'est sous la forme paroissiale que, depuis des siècles déjà, les Églises locales ou diocèses proposent aux chrétiens et aux chrétiennes de faire Église. La paroisse, on ne saurait jamais trop le dire, occupe une place centrale dans l'Église locale, comme centre de la très grande partie des activités ecclésiales et cela pour la majorité des gens.

Mais ce n'est pourtant pas tout, il importe aussi de remercier le Seigneur pour toutes les personnes, grandes ou petites, jeunes ou moins jeunes, riches ou pauvres, qui se sont dépensées parfois corps et âme pour l'établissement du Peuple de Dieu sous la forme de la famille paroissiale d'ici.

Célébrer un anniversaire c'est encore jeter un regard en arrière, sur notre existence passée, afin de nous permettre de mieux comprendre nos racines et ainsi être en mesure de vivre de plus en plus intensément le présent. Ce n'est en fait qu'en vivant à plein l'aujourd'hui de Dieu que nous pouvons faire face à l'avenir avec la confiance la plus absolue en Celui qui ne cesse d'être présent à nos vies.

Bien sûr, la célébration d'un anniversaire de paroisse nous fait penser à l'Église. Souvent l'une des premières images qui se présente à nous, lorsque nous nous référons à la notion d'Église, est celle de l'édifice construit par nos devanciers dans la foi. Il est bien certain que nos églises de bois, de briques, de pierres ou de béton sont autant d'endroits privilégiés de rencontre pour les enfants de Dieu que nous sommes, mais nous ne devons pas oublier que l'Église est d'abord et avant tout le Peuple de Dieu, c'est-à-dire chacune et chacun de nous qui avons été marqués à jamais lors de notre baptême du signe du Dieu Père, Fils et Esprit Saint.

Tout comme une personne humaine ne se réalise pas en un jour mais ne cesse de se développer tout au long de sa vie, ainsi en est-il de la communauté paroissiale, son être profond se doit d'être toujours en croissance, en devenir, face à Dieu. De plus en plus dans l'Église nous sommes appelés à vivre la 'dynamique du provisoire', cela nous amène à une plus grande modestie et humilité peut-être que par le passé, tout en suscitant en nous plus d'audace et d'espérance dans notre façon de vivre notre foi dans le monde d'aujourd'hui.

Notre paroisse donc est ce groupe des gens de ce coin de la ville d'Ottawa et des alentours qui se rassemblent régulièrement pour adorer et prier Dieu, pour se soutenir mutuellement dans la foi, l'espérance et la charité autour de leur curé ou pasteur. N'oublions pas non plus que notre communauté ou assemblée de fidèles ne doit pas se limiter à nos rassemblements du dimanche, mais elle doit se poursuivre tous les jours dans notre vie concrète.

Si nous venons participer à l'eucharistie dominicale qui, selon l'ancien usage liturgique commence le samedi soir après 16 heures, ce n'est pas d'abord et avant tout parce que nous en sentons un vif besoin ou une envie passagère, ou encore parce nous apprécions le curé, mais bien parce que le Seigneur nous y convoque, que l'Esprit nous y rassemble et que Dieu notre Père a fait de nous les disciples de son Fils Jésus. Cette convocation divine, de semaine en semaine, voilà ce qui permet au peuple de Dieu d'être visible et constitué. Il ne faut jamais perdre de vue que la vie chrétienne et la sainteté ne peuvent pas être le fruit de l'individualisme. La communauté chrétienne paroissiale peut en vérité être qualifiée de 'sacrement fraternel', pour nous aider à entrer toujours plus avant dans la communion des saints, c'est-à-dire dans ce lien qui lie les fidèles de tous les âges entre eux et avec Dieu. C'est cela vivre en Église, c'est entrer dans le grand mystère de sanctification apporté par le Christ. En vue de préparer l'avènement du royaume de Dieu, ayons donc le courage de regarder le présent bien en face afin d'avoir davantage d'audace pour imaginer et affronter l'avenir.

Chaque jour que Dieu nous donne doit être une occasion renouvelée de manifester notre amour de Dieu dans nos efforts, des plus humbles aux plus éclatants, pour aider et pour rendre service à nos sœurs et à nos frères humains, peu importe leur race ou leur langue, leurs qualités ou leurs défauts. N'est-ce pas l'explication donnée de ces deux préceptes de la charité par saint Augustin dans son *Homélie sur l'Évangile de Jean* ? Il affirme très nettement ceci « Rappelez-vous avec moi quels sont ces deux préceptes. Car ils doivent être bien connus, et ne pas venir seulement à notre esprit de temps en temps, quand nous nous en souvenons; ils ne doivent jamais s'effacer de vos cœurs. Songez toujours qu'il faut absolument aimer Dieu et le prochain ».

Les évêques et les pères du deuxième concile du Vatican ont parlé des paroisses de belle façon. Pour eux, les paroisses sont les plus importantes assemblées de fidèles organisées sous un pasteur, le curé, qui tient la place de l'évêque. Ces paroisses

représentent d'une certaine manière l'Église visible dans l'univers là où elles sont (voir: *La sainte liturgie*, n° 42). Conscients de notre rôle, aidés par les prières de Marie, mère de Dieu, mère de l'Église et notre mère, continuons d'aller toujours de l'avant pour que le Peuple de Dieu ne cesse de grandir dans notre coin du diocèse d'Ottawa. Laissons donc de plus en plus à l'Esprit de Jésus la liberté d'agir en nous et par nous, alors comme saint Paul l'affirme si bien, il pourra réaliser en nous de bien grandes choses!

Pierre Allard, mariste, curé.

*Tout vient à point
à qui sait attendre.*

LE TERRITOIRE D'OVERBROOK

Comme dans la forte majorité des grandes villes du pays, Ottawa se subdivise en plusieurs quartiers. Une partie du territoire situé à l'est de la rivière Rideau porte le nom d'Overbrook. Il fut rattaché pendant un certain temps, au niveau ecclésiastique, à la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes de Cyrville —Gloucester— paroisse datant des années 1870. Mais à mesure que le peuplement de ce coin de la ville progresse, les gens se mettent à demander avec de plus en plus d'insistance l'établissement d'une 'mission' ou 'desserte', si on ne peut carrément leur accorder une nouvelle paroisse proprement dite.

Une desserte

Leur persévérance porte des fruits et, en 1930, les catholiques d'Overbrook obtiennent enfin ce qu'ils implorent avec insistance et souhaitent de tous leurs vœux depuis longtemps. Dorénavant ces gens n'auront plus à se rendre à Cyrville ou ailleurs pour rendre grâce à Dieu le dimanche, jour du Seigneur (voir: Hector Legros, prêtre et Sœur Paul-Émile, s.g.c., *Le diocèse d'Ottawa*, Ottawa, Imprimerie 'Le Droit', 1949, p. 274; dorénavant cité: *Le diocèse d'Ottawa*). Cette année-là, on juge que l'augmentation de la population locale justifie enfin l'ouverture d'une 'desserte', ou lieu temporaire de culte, première étape vers une paroisse en bonne et due forme.

C'est ainsi que le culte divin est d'abord célébré «au sous-sol de l'école Ste-Jeanne d'Arc»(voir: *Le diocèse d'Ottawa*, p. 480). Les gens ont une vraie dette de reconnaissance envers S. E. Mgr Joseph-Guillaume Forbes, le digne archevêque, qui donne le feu vert à l'ouverture d'un lieu de culte dans cette partie de sa ville épiscopale.

Comme la population de ce coin de la ville d'Ottawa ne cesse de croître, ce lieu provisoire de culte devient peu à peu beaucoup trop restreint. Il importe donc qu'une décision soit bientôt prise en haut lieu. Pourront-ils oui ou non construire un sous-sol sur lequel ils pourront éventuellement ériger une église paroissiale ? C'est ainsi que le Jour de Noël 1942, on ouvre aux fidèles, selon l'expression consacrée de l'époque, les portes de ce sous-sol pour la première célébration eucharistique (voir: *Le diocèse d'Ottawa*, p. 480). La joie envahit le cœur de la population locale.

Notre-Dame-de-la-Présentation

La patience, dans son sens chrétien, n'est pas seulement considérée comme l'attente du moment convenable pour la réalisation d'un projet, mais elle est employée dans le sens d'espérance. C'est donc dans cet esprit que les gens d'Overbrook doivent encore patienter jusqu'en 1947 pour que la 'mission' commencée en 1930 devienne officiellement paroisse. Cette nouvelle paroisse, on ne peut trop s'en surprendre, détachée de celle de Notre-Dame-de-Lourdes de Cyrville, se doit presque d'être dédiée à Marie. De fait, 'Notre-Dame-de-la-Présentation' est choisie comme patronne de la nouvelle communauté de fidèles et de leur lieu de culte. Bien plus, l'ancien curé de Notre-Dame-de-Lourdes de Cyrville, Monsieur l'abbé Léon Dubeau reçoit sa nomination de Mgr Vachon (voir: *Le diocèse d'Ottawa*, p. 64) et en devient le premier curé (voir: *Le diocèse d'Ottawa*, p. 480). Le choix de la patronne de la nouvelle paroisse ne surprend personne pour qui connaît l'amour profond et l'attachement sincère de S.E. Mgr Alexandre Vachon pour la sainte Vierge.

La vie continue, les familles augmentent et la population locale avec elle. Voilà que l'histoire recommence de plus belle.

C'est maintenant au tour de paroissiennes et de paroissiens des deux paroisses dont nous avons parlé plus haut de rêver à une nouvelle circonscription religieuse plus proche de leurs demeures. Le rêve peut pourtant devenir réalité, malgré l'importante étape qui va du rêve à sa réalisation concrète, ou comme on dit souvent «il y a loin de la coupe aux lèvres ».

Souhait d'une paroisse

La patience est sans contredit un élément essentiel dans la poursuite d'un objectif, si l'on veut parvenir à ses fins. Selon un écrit anonyme, «À plusieurs reprises un très grand nombre de catholiques de ce secteur de la ville d'Ottawa depuis quatre ans exprimaient le désir d'obtenir l'érection canonique d'une paroisse»(Voir: *Campagne de souscription*, 1959).

Nous n'avons trouvé aucun autre document sur le sujet, à l'exception d'une requête ou pétition formelle, en date du 22 juillet 1958, adressée à l'archevêque d'Ottawa, Monseigneur Marie-Joseph Lemieux, dominicain. Sa lecture, au moins partielle, dans son style à la fois simple et concret, en vaut la peine.

«Excellence Révérendissime:

Le soussigné vous présente respectueusement la requête ci-jointe, signée par pères et mères de famille demandant l'érection d'une paroisse à la périphérie de l'école Saint-Paul, rue Donald à Overbrook.

Ces catholiques appartiennent présentement à la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes de Cyrville ainsi qu'à la paroisse Notre-Dame-de-la-Présentation d'Overbrook et demeurent dans inq projets d'habitation ... »

oici donc un résumé de cette pétition:

1- 579 signatures de papas, de mamans et de jeunes gens qui travaillent.

12 LA PAROISSE SAINT-SÉBASTIEN D'OTTAWA

2- 63 noms de personnes absentes de leur demeure lors de la sollicitation.

Ceci représente 305 familles.

De plus nous ajoutons:

1- Un nombre indéterminé de catholiques français, anglais ou autre qu'il nous fut impossible d'identifier.

2- Un nombre assez imposant de jeunes gens qui fréquentent les couvents, collèges ou universités.

3- Les 650 élèves de l'école Saint-Paul.

Les raisons qui motivent cette demande sont les suivantes:

1- La distance moyenne entre nos demeures et les églises respectives étant environ un mille et demi, il est assez difficile pour un bon nombre d'assister à la messe le dimanche.

a) En été quand il pleut ou en hiver quand c'est très froid;

b) À cause des jeunes enfants qu'il faut garder, dans plusieurs cas les «papas et mamans sont obligés de se séparer afin d'assister à la messe il arrive souvent qu'un des deux ne réussisse pas à partir.

2- Les enfants n'ont que la messe le dimanche et grandissent avec l'idée que c'est là toute la religion. Il leur faudrait la messe, confession et communion plus fréquentes autrement ils se perdront.

3- Au temps de première communion et de confirmation, les enfants se voient divisés en deux groupes, c'est-à-dire dans leur paroisse respective, ce qui est très ennuyant autant pour les élèves que pour les autorités scolaires.

Veuillez agréer, Excellence Révérendissime, l'expressio de notre filial attachement et de notre indéfectible soumissio!

Les signataires de la pétition,

par *Marcel Quirouette*, 400 Donald, Ottawa 2, Ont. »

Si nous venons participer à l'eucharistie dominicale qui, selon l'ancien usage liturgique commence le samedi soir après 16 heures, ce n'est pas d'abord et avant tout parce que nous en sentons un vif besoin ou une envie passagère, ou encore parce nous apprécions le curé, mais bien parce que le Seigneur nous y convoque, que l'Esprit nous y rassemble et que Dieu notre Père a fait de nous les disciples de son Fils Jésus. Cette convocation divine, de semaine en semaine, voilà ce qui permet au peuple de Dieu d'être visible et constitué. Il ne faut jamais perdre de vue que la vie chrétienne et la sainteté ne peuvent pas être le fruit de l'individualisme. La communauté chrétienne paroissiale peut en vérité être qualifiée de 'sacrement fraternel', pour nous aider à entrer toujours plus avant dans la communion des saints, c'est-à-dire dans ce lien qui lie les fidèles de tous les âges entre eux et avec Dieu. C'est cela vivre en Église, c'est entrer dans le grand mystère de sanctification apporté par le Christ. En vue de préparer l'avènement du royaume de Dieu, ayons donc le courage de regarder le présent bien en face afin d'avoir davantage d'audace pour imaginer et affronter l'avenir.

Chaque jour que Dieu nous donne doit être une occasion renouvelée de manifester notre amour de Dieu dans nos efforts, des plus humbles aux plus éclatants, pour aider et pour rendre service à nos sœurs et à nos frères humains, peu importe leur race ou leur langue, leurs qualités ou leurs défauts. N'est-ce pas l'explication donnée de ces deux préceptes de la charité par saint Augustin dans son *Homélie sur l'Évangile de Jean* ? Il affirme très nettement ceci « Rappelez-vous avec moi quels sont ces deux préceptes. Car ils doivent être bien connus, et ne pas venir seulement à notre esprit de temps en temps, quand nous nous en souvenons; ils ne doivent jamais s'effacer de vos cœurs. Songez toujours qu'il faut absolument aimer Dieu et le prochain ».

Les évêques et les pères du deuxième concile du Vatican ont parlé des paroisses de belle façon. Pour eux, les paroisses sont les plus importantes assemblées de fidèles organisées sous un pasteur, le curé, qui tient la place de l'évêque. Ces paroisses

représentent d'une certaine manière l'Église visible dans l'univers là où elles sont (voir: *La sainte liturgie*, n° 42). Conscients de notre rôle, aidés par les prières de Marie, mère de Dieu, mère de l'Église et notre mère, continuons d'aller toujours de l'avant pour que le Peuple de Dieu ne cesse de grandir dans notre coin du diocèse d'Ottawa. Laissons donc de plus en plus à l'Esprit de Jésus la liberté d'agir en nous et par nous, alors comme saint Paul l'affirme si bien, il pourra réaliser en nous de bien grandes choses!

Pierre Allard, mariste, curé.

*Tout vient à point
à qui sait attendre.*

LE TERRITOIRE D'OVERBROOK

Comme dans la forte majorité des grandes villes du pays, Ottawa se subdivise en plusieurs quartiers. Une partie du territoire situé à l'est de la rivière Rideau porte le nom d'Overbrook. Il fut rattaché pendant un certain temps, au niveau ecclésiastique, à la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes de Cyrville — Gloucester — paroisse datant des années 1870. Mais à mesure que le peuplement de ce coin de la ville progresse, les gens se mettent à demander avec de plus en plus d'insistance l'établissement d'une 'mission' ou 'desserte', si on ne peut carrément leur accorder une nouvelle paroisse proprement dite.

Une desserte

Leur persévérance porte des fruits et, en 1930, les catholiques d'Overbrook obtiennent enfin ce qu'ils imploront avec insistance et souhaitent de tous leurs vœux depuis longtemps. Dorénavant ces gens n'auront plus à se rendre à Cyrville ou ailleurs pour rendre grâce à Dieu le dimanche, jour du Seigneur (voir: Hector Legros, prêtre et Sœur Paul-Émile, s.g.c., *Le diocèse d'Ottawa*, Ottawa, Imprimerie 'Le Droit', 1949, p. 274; dorénavant cité: *Le diocèse d'Ottawa*). Cette année-là, on juge que l'augmentation de la population locale justifie enfin l'ouverture d'une 'desserte', ou lieu temporaire de culte, première étape vers une paroisse en bonne et due forme.

C'est ainsi que le culte divin est d'abord célébré «au sous-sol de l'école Ste-Jeanne d'Arc»(voir: *Le diocèse d'Ottawa*, p. 480). Les gens ont une vraie dette de reconnaissance envers S. E. Mgr Joseph-Guillaume Forbes, le digne archevêque, qui donne le feu vert à l'ouverture d'un lieu de culte dans cette partie de sa ville épiscopale.

Comme la population de ce coin de la ville d'Ottawa ne cesse de croître, ce lieu provisoire de culte devient peu à peu beaucoup trop restreint. Il importe donc qu'une décision soit bientôt prise en haut lieu. Pourront-ils oui ou non construire un sous-sol sur lequel ils pourront éventuellement ériger une église paroissiale ? C'est ainsi que le Jour de Noël 1942, on ouvre aux fidèles, selon l'expression consacrée de l'époque, les portes de ce sous-sol pour la première célébration eucharistique (voir: *Le diocèse d'Ottawa*, p. 480). La joie envahit le cœur de la population locale.

Notre-Dame-de-la-Présentation

La patience, dans son sens chrétien, n'est pas seulement considérée comme l'attente du moment convenable pour la réalisation d'un projet, mais elle est employée dans le sens d'espérance. C'est donc dans cet esprit que les gens d'Overbrook doivent encore patienter jusqu'en 1947 pour que la 'mission' commencée en 1930 devienne officiellement paroisse. Cette nouvelle paroisse, on ne peut trop s'en surprendre, détachée de celle de Notre-Dame-de-Lourdes de Cyrville, se doit presque d'être dédiée à Marie. De fait, 'Notre-Dame-de-la-Présentation' est choisie comme patronne de la nouvelle communauté de fidèles et de leur lieu de culte. Bien plus, l'ancien curé de Notre-Dame-de-Lourdes de Cyrville, Monsieur l'abbé Léon Dubeau reçoit sa nomination de Mgr Vachon (voir: *Le diocèse d'Ottawa*, p. 64) et en devient le premier curé (voir: *Le diocèse d'Ottawa*, p. 480). Le choix de la patronne de la nouvelle paroisse ne surprend personne pour qui connaît l'amour profond et l'attachement sincère de S.E. Mgr Alexandre Vachon pour la sainte Vierge.

La vie continue, les familles augmentent et la population locale avec elle. Voilà que l'histoire recommence de plus belle.

C'est maintenant au tour de paroissiennes et de paroissiens des deux paroisses dont nous avons parlé plus haut de rêver à une nouvelle circonscription religieuse plus proche de leurs demeures. Le rêve peut pourtant devenir réalité, malgré l'importante étape qui va du rêve à sa réalisation concrète, ou comme on dit souvent «il y a loin de la coupe aux lèvres».

Souhait d'une paroisse

La patience est sans contredit un élément essentiel dans la poursuite d'un objectif, si l'on veut parvenir à ses fins. Selon un écrit anonyme, «À plusieurs reprises un très grand nombre de catholiques de ce secteur de la ville d'Ottawa depuis quatre ans exprimaient le désir d'obtenir l'érection canonique d'une paroisse»(Voir: *Campagne de souscription*, 1959).

Nous n'avons trouvé aucun autre document sur le sujet, à l'exception d'une requête ou pétition formelle, en date du 22 juillet 1958, adressée à l'archevêque d'Ottawa, Monseigneur Marie-Joseph Lemieux, dominicain. Sa lecture, au moins partielle, dans son style à la fois simple et concret, en vaut la peine.

«Excellence Révérendissime:

Le soussigné vous présente respectueusement la requête ci-jointe, signée par pères et mères de famille demandant l'érection d'une paroisse à la périphérie de l'école Saint-Paul, rue Donald à Overbrook.

Ces catholiques appartiennent présentement à la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes de Cyrville ainsi qu'à la paroisse Notre-Dame-de-la-Présentation d'Overbrook et demeurent dans cinq projets d'habitation ... »

Voici donc un résumé de cette pétition:

1- 579 signatures de papas, de mamans et de jeunes gens qui travaillent.

2- 63 noms de personnes absentes de leur demeure lors de la sollicitation.

Ceci représente 305 familles.

De plus nous ajoutons:

1- Un nombre indéterminé de catholiques français, anglais ou autre qu'il nous fut impossible d'identifier.

2- Un nombre assez imposant de jeunes gens qui fréquentent les couvents, collèges ou universités.

3- Les 650 élèves de l'école Saint-Paul.

Les raisons qui motivent cette demande sont les suivantes:

1- La distance moyenne entre nos demeures et les églises respectives étant environ un mille et demi, il est assez difficile pour un bon nombre d'assister à la messe le dimanche.

a) En été quand il pleut ou en hiver quand c'est très froid;

b) À cause des jeunes enfants qu'il faut garder, dans plusieurs cas les «papas et mamans sont obligés de se séparer afin d'assister à la messe il arrive souvent qu'un des deux ne réussisse pas à partir.

2- Les enfants n'ont que la messe le dimanche et grandissent avec l'idée que c'est là toute la religion. Il leur faudrait la messe, confession et communion plus fréquentes autrement ils se perdront.

3- Au temps de première communion et de confirmation, les enfants se voient divisés en deux groupes, c'est-à-dire dans leur paroisse respective, ce qui est très ennuyant autant pour les élèves que pour les autorités scolaires.

Veuillez agréer, Excellence Révérendissime, l'expression de notre filial attachement et de notre indéfectible soumission.

Les signataires de la pétition,

par *Marcel Quirouette*, 400 Donald, Ottawa 2, Ont. »

Et nous pouvons encore lire à la page trois de la même demande, juste avant la liste des signataires, les paragraphes suivants:

«Les catholiques du Bon-Logis et des autres projets d'habitations des rues avoisinantes avaient appris avec plaisir en juin 1957 que l'église de Notre-Dame-de-la-Présentation serait rebâtie plus près de la rue Donald.

Nous, soussignés, demandons respectueusement de le faire le plus tôt possible ou au moins d'avoir une chapelle temporaire.

Quand il pleut ou en hiver il est très difficile pour un bon nombre d'aller à la messe n'ayant pas d'automobile. »

Les signatures viennent de personnes demeurant sur plusieurs rues de la paroisse souhaitée, à savoir Donald, Hardy, Sparksdale qui, à moins d'erreur, est maintenant Wolffdale, Alesther, Dunbrack, Glynn, Ève, Columbus, Beaudry, Brant, Lola, Mgr Lemieux, Lamarche, Charlebois, Fullerton, Spartan, Massey.

La patience de ces personnes apportera-t-elle la récompense tant attendue ? Ces gens obtiendront-ils enfin gain de cause ?

*Qui veut la fin
veut les moyens.*

LES DÉMARCHES RELIGIEUSES

S'il faut en croire les documents d'archives, les démarches des gens d'Overbrook donnent finalement des résultats bien concrets auprès des autorités religieuses du diocèse. S.E. Mgr Lemieux, en homme avisé, décide donc de consulter les deux curés directement concernés par cette demande de certains de leurs paroissiens et paroissiennes. Il s'agit de Messieurs les abbés Émile Méthot et Émile Vézina, respectivement curés de Notre-Dame-de-Lourdes de Cyrville et de Notre-Dame-de-la-Présentation. Tous les deux manifestent non seulement leur accord à l'archevêque mais bien plus, comme nous le verrons plus loin, leur 'assentiment et encouragement'. Tout cela n'augure-t-il pas bien pour la suite des démarches ?

Il s'agit maintenant pour Mgr Lemieux d'aller encore plus loin, de faire un pas de plus et de présenter ce projet précis à son chapitre métropolitain. Telle est en effet la législation en vigueur avant le concile Vatican II. C'est ainsi que le 1^{er} avril 1959 les chanoines capitulaires expriment leur accord sur proposition de Mgr [John] O'Neil, appuyé par Mgr [Raymond] Limoges (voir: *Chapitre métropolitain d'Ottawa, 1923-1971*).

Une nouvelle paroisse

Grâce à cette approbation en bonne et due forme, l'archevêque procède alors, séance tenante, à l'érection canonique de

cette nouvelle paroisse. Une copie du décret authentique d'érection de celle-ci, en date du 9 juillet 1959, vaut la peine d'être présentée aux lecteurs et lectrices, pour mémoire de la chose. Dans son style bien particulier d'alors, le document en cause va nous apprendre bien des détails au sujet des démarches suivies, des limites géographiques de la paroisse, du saint patron choisi, de la nomination du premier pasteur et de l'obligation de proclamation du décret dans les deux paroisses dont Saint-Sébastien est détaché...

Décret d'érection

Nous donnons ici dans sa totalité, le décret porté par l'Archevêque d'Ottawa en date du neuf juillet de l'année du Seigneur mil neuf cent cinquante-neuf :

«Marie-Joseph Lemieux, o.p., par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique Archevêque d'Ottawa.

A tous ceux qui les présentes verront, savoir faisons que,

1. Vu le désir à Nous exprimé à plusieurs reprises par un très grand nombre de catholiques résidant dans la partie nord-ouest de la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes de Cyrville, et dans la partie nord-est de la paroisse Notre-Dame-de-la-Présentation d'Ottawa, lequel désir était d'obtenir l'érection canonique d'une paroisse:
2. Vu la nécessité pour le bien des âmes d'ériger une nouvelle paroisse dans ledit territoire;
3. Vu l'assentiment et l'encouragement donnés au projet d'une nouvelle paroisse par Monsieur l'abbé Émile Vézina, curé de la paroisse de Notre-Dame-de-la-Présentation, et par Monsieur l'abbé Émile Méthot, curé de la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes de Cyrville;
4. Vu le consentement de Notre Chapitre Métropolitain consulté à ce sujet, en une assemblée tenue le premier avril 1959;

Le Saint Nom de Dieu invoqué:

Pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes, Nous avons érigé et Nous érigeons par les présentes, pour tous les catholiques, à l'exception de ceux qui appartiennent déjà à une paroisse nationale, en titre de cure et de paroisse territoriale, avec tous les droits d'une paroisse amovible, sous l'invocation de Saint-Sébastien, martyr, dont la fête se célèbre le vingt janvier, le territoire dont les limites sont comme suit:

Au nord: Une ligne passant au centre de l'avenue McArthur, à partir du prolongement nord de la ligne qui passe à l'arrière des lots qui sont situés sur le côté ouest de la rue Brant, et allant vers l'est, jusqu'au boulevard St-Laurent.

À l'est: Le boulevard St-Laurent, côtés est et ouest exclus, à partir de l'avenue McArthur jusqu'à la ligne qui sépare les lots neuf et dix du canton de Gloucester (Junction Gore). En conséquence, les deux côtés du boulevard St-Laurent demeurent dans le territoire de la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes de Cyrville et le territoire à l'ouest du boulevard St-Laurent appartient à la nouvelle paroisse.

Au sud: La ligne qui sépare les lots neuf et dix du canton de Gloucester (Junction Gore), à partir du boulevard St-Laurent et, allant vers l'ouest, jusqu'au prolongement sud de la ligne qui passe au centre de la rue Lola.

À l'ouest: Une ligne passant au centre de la rue Lola et le prolongement sud de ladite ligne, à partir de l'aligne qui sépare les lots neuf et dix du canton de Gloucester (Junction Gore), et, allant vers le nord, jusqu'au côté nord de l'avenue Spartan, puis la ligne qui sépare les lots 107 et 108 sur le côté nord de l'avenue Spartan (actuellement cette dernière ligne passe entre les numéros 353 et 357 de l'avenue Spartan) et, allant vers le nord, jusqu'à la limite d'Eastview. Puis, vers l'est, ladite limite d'Eastview jusqu'à la ligne qui passe à l'arrière des lots qui sont situés sur le côté ouest de la rue Brant, puis, vers le nord, la dite

ligne qui passe à l'arrière desdits lots et le prolongement nord de cette dernière ligne jusqu'au centre de l'avenue McArthur.

Pour être, ladite cure et paroisse de Saint-Sébastien entièrement sous Notre juridiction spirituelle, à la charge pour les curés ou desservants qui y seront établis par Nous ou par Nos successeurs de se conformer en tout aux règles de discipline ecclésiastique établies dans ce diocèse, spécialement d'administrer les sacrements, la parole de Dieu et les autres services de la religion aux fidèles de ladite paroisse, enjoignant à ceux-ci de payer les dîmes et oblations telles qu'usitées et autorisées dans ce diocèse, et de leur porter respect et obéissance dans toutes les choses qui appartiennent à la religion et qui intéressent leur salut éternel.

La dotation du bénéfice de cette nouvelle paroisse consiste dans les dîmes ou support, les oblations volontaires des fidèles et les droits d'étole déterminés par le tarif diocésain.

Cette nouvelle paroisse fait partie du vicariat forain numéro un.

Nous avons nommé et Nous nommons, par les présentes, curé amovible de cette nouvelle paroisse de Saint-Sébastien d'Ottawa Monsieur l'abbé Raoul Dumoulin, avec tous les droits et devoirs accordés et imposés aux curés par le *Code de droit canonique*, les constitutions synodales et les coutumes légales de notre diocèse, et Nous le dispensons de toute cérémonie d'installation. Cependant il doit faire sa profession de Foi et les serments requis par le *Code de droit canonique*.

Sera Notre présent décret lu et publié au prône de toutes les messes paroissiales de la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes de Cyrville et de Notre-Dame-de-la-Présentation, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Ottawa, sous Notre seing et sceau et le contreseing de Notre Chancelier, le neuvième jour du mois de juillet de l'année mil neuf cent cinquante-neuf.

+ M.J. Lemieux, o.p.

Archevêque d'Ottawa

Par mandement de Monseigneur l'Archevêque,

J. Lebeau, chan[oine], Chancelier. »

Après avoir franchi cette étape essentielle, que l'on peut qualifier d'acte véritable de naissance, beaucoup d'autres encore restent à faire, nous en reparlerons un peu plus loin dans une autre section.

Les périodes de l'enfance et de l'adolescence sont le temps le plus propice pour apprendre à devenir pleinement humain.

LE CURÉ DE LA PAROISSE

Toute paroisse a besoin d'un pasteur communément appelé le curé. En communion étroite avec l'évêque du diocèse, le premier pasteur, lui-même en union avec le pape et les autres évêques, le curé célèbre chaque semaine, sinon chaque jour, l'Eucharistie. On le sait, le rôle de l'évêque en est un de serviteur et de garant de la communion catholique ouverte à tous les peuples et à toutes les personnes. De son côté, le rôle du prêtre chargé d'une paroisse consiste à manifester cette communion au niveau plus proche de gens particuliers vivants sur le territoire spécifique et beaucoup plus restreint dont il a dorénavant la responsabilité personnelle.

En présidant l'action de grâce qu'est l'Eucharistie, le curé — et les prêtres qui l'assistent — atteste que c'est le Christ lui-même qui est présent et qui rassemble les baptisés, c'est le Christ qui parle, qui se donne en nourriture, qui construit encore et toujours son Église. On ne dira jamais assez que «c'est l'assemblée eucharistique qui est le centre de la communauté chrétienne présidée par le prêtre»(voir: Vatican II, *Le ministère et la vie des prêtres*, n° 5; cité *Le ministère*).

Comme le rappelle encore le deuxième concile du Vatican, «les sacrements, ainsi que tous les ministères ecclésiastiques et les

tâches apostoliques, sont tous liés à l'Eucharistie et ordonnés à elle. Car la sainte Eucharistie contient tout le trésor spirituel de l'Église, c'est-à-dire le Christ lui-même, lui notre Pâque, lui le pain vivant, lui dont la chair, vivifiée par l'Esprit Saint et vivifiante, donne la vie aux hommes, les invitant et les conduisant à offrir, en union avec lui, leur propre vie, leur travail, toute la création»(voir: *Le ministère*, n° 5).

Nomination du curé

Le nom de M. l'abbé Raoul Dumoulin apparaît donc dans le décret d'érection de la nouvelle paroisse, dont nous avons déjà pris connaissance dans la section précédente. Bien sûr, Mgr Lemieux a pris soin auparavant de rencontrer l'abbé Dumoulin, il lui a même fait visiter le secteur en automobile afin qu'il puisse prendre une décision éclairée, et il s'est ensuite entendu avec lui pour l'y nommer.

La nomination est bel et bien datée du 10 juin 1959, mais elle ne peut effectivement prendre effet que plus tard. Cela ressort nettement du même décret qui rappelle que le nouveau curé doit d'abord faire la profession de foi d'usage ainsi que les serments requis par la législation ecclésiastique alors en vigueur (voir: *Code de droit canonique*, 1917, canon 1406, § 1, n° 7). S'il est dispensé de la cérémonie habituelle de l'installation, il lui reste malgré tout à prendre légitimement possession de la paroisse pour en devenir de fait le pasteur.

Les débuts

Le décret porté le vendredi ne peut possiblement parvenir aux paroisses impliquées avant le dimanche 12, et ce n'est donc que le 19 juillet 1959 lors des deux premières eucharisties célébrées dans la paroisse, et plus précisément dans l'école Saint-Paul, à 8 et à 10 heures que l'abbé Dumoulin prend officiellement possession de sa paroisse. Peu après, il s'empresse d'obtenir les services d'un vicaire dominical en la personne de M. l'abbé Laurent Tessier. Un peu plus tard, en vertu

d'un indult en date du 22 juillet 1959, il obtient la permission «de célébrer trois messes le dimanche par lui-même si nécessaire»(voir: *DG Chancellerie Indults*). La '*cura animarum*', c'est-à-dire le soin des âmes, comme on dit alors, oblige! Les besoins spirituels des paroissiens sont urgents et prioritaires.

Il convient au plus haut point qu'un pasteur demeure au milieu des personnes dont il a reçu la charge. Où réside donc le nouveau curé? Nous ne le savons pas de façon certaine en ce qui concerne les mois de juillet et d'août 1959, donc dans les toutes premières semaines. Cependant l'abbé Dumoulin n'est pas un homme à remettre à demain ce qu'il peut faire aujourd'hui. Le premier septembre 1959, il loue donc un appartement pour une période d'un an, au 444 1/2 de la rue Donald, en face de l'école primaire et à proximité de la rue Frances.

Le contrat n'est cependant pas signé entre le propriétaire, M. Maurice Jolicœur, et l'abbé Raoul Dumoulin avant le 16 septembre suivant. Le coût du loyer s'élève à 110\$ par mois. Le curé réside donc au milieu de son peuple, dans un appartement comme beaucoup d'entre eux. Mais cet appartement qui sert de premier presbytère, est plus important que tous les autres car c'est là que les gens peuvent venir rencontrer leur pasteur pour tout ce qui concerne leur vie humaine, spirituelle et chrétienne.

Maintenant rendu au milieu de la portion du Peuple de Dieu qui lui est confiée, le nouveau curé s'affaire aux préparatifs de toutes sortes que nécessite l'organisation concrète d'une paroisse qui en est à ses débuts, à ses premiers pas. Mgr M.-J. Lemieux, comme il appert du décret mentionné ci-dessus, a choisi Saint-Sébastien comme patron de la paroisse en l'honneur du Délégué apostolique au Canada S.E. Mgr Sebastiano Baggio. Nous avons été dans l'impossibilité de savoir qui, de l'archevêque ou du nouveau curé, a obtenu à cet effet l'accord du représentant du Pape en notre pays. Une chose demeure certaine, dans une lettre datée du 20 novembre 1959 et adressée

à l'Abbé Dumoulin, nous pouvons lire de la part du représentant du Pape ce qui suit:

«Le saint, dont j'ai l'honneur de porter le nom, quoiqu'indignement, et qui est devenu titulaire de votre paroisse, est certainement un gage de protection. En effet, saint Sébastien fut appelé par le Pape '*Defensor Ecclesiae*' c'est-à-dire Défenseur de l'Église. Soyez assuré que je le prierai d'être vraiment le défenseur de la foi et de la vie chrétienne dans votre paroisse.» La même missive nous apprend en outre que le curé, dans une lettre au Délégué apostolique, est allé jusqu'à lui mentionner qu'il recherche une image du saint patron. Mgr Baggio poursuit donc: «Laissez-moi donc savoir ce que vous désirez. Je pense que je pourrai obtenir de l'Italie quelque chose de très artistique. »

Il importe de souligner ici, en passant, qu'il s'agit là d'une première dans les annales de l'histoire de l'Église catholique au Canada, à savoir qu'un représentant du Saint-Père accepte d'être le parrain d'une paroisse. Nous y reviendrons plus loin et nous donnerons un aperçu de la vie de ce saint patron.

Le temps est venu de dire un mot sur les antécédents du prêtre diocésain choisi par Mgr Lemieux pour diriger les destinées de la nouvelle paroisse de l'est de la ville épiscopale.

Dieu n'est pas muet ou silencieux. Il parle et trop souvent on ne lui répond pas.

QUI EST L'ABBÉ DUMOULIN ?

Le petit village de Calumet, dans le comté d'Argenteuil au Québec, connaît une famille heureuse le 31 décembre 1909, car un nourrisson vient de naître dans le foyer de Joseph Dumoulin et de son épouse Éva Lanthier. Ce coin de pays n'est même pas encore autonome au plan religieux et fait partie de la paroisse Notre-Dame-des-Sept-Douleurs de Grenville, actuellement dans le diocèse de Saint-Jérôme, mais alors dans l'archidiocèse d'Ottawa. C'est là que, dès le 2 janvier 1910, celui que ses parents nomment déjà Raoul va devenir enfant de Dieu. Lors de la cérémonie de son baptême on lui donne officiellement le nom de Joseph Alphonse Éphrem Raoul.

La famille Dumoulin est une grande et véritable famille française de chez-nous. Le petit Raoul grandit au milieu de nombreux enfants, sa famille compte en tout quatre frères à savoir Léonard, Yvon, Jean-Paul et Florian, ainsi que quatre sœurs Patricia, Marie, Laura et enfin Léonie, la cadette.

Ses parents déménagent par la suite dans la ville de Hull, alors métropole de l'Outaouais québécois. Le petit Raoul fréquente d'abord l'école paroissiale Cauvin, du nom du célèbre Père Eugène Cauvin, olat de Marie-Immaculée, curé de Notre-Dame de Hull (voir: *Le diocèse d'Ottawa*, p. 568), puis le collège Notre-Dame de Hull où il termine ses études primaires.

Les Frères des Écoles Chrétiennes dirigent ces deux institutions d'enseignement avec empressement et un remarquable degré de compétence bien dans l'esprit de leur saint Fondateur, saint Jean-Baptiste-de-la-Salle.

Le 27 novembre 1917, il reçoit le sacrement de la confirmation. Peu après il accueille dans son cœur le Seigneur qui s'est fait pain de vie pour nous. Aucun doute possible à ce sujet, la famille est profondément chrétienne et voit avec le plus grand soin à l'initiation chrétienne de ses nombreux membres.

Orientation de vie

Comme tous les enfants de cet âge, le jeune adolescent doit faire un choix important concernant la poursuite de ses études: continuera-t-il à l'école secondaire locale ou encore s'inscrira-t-il au cours classique ? Le jeune homme opte pour des études classiques et il entre au *Petit séminaire d'Ottawa*. Cette institution d'enseignement secondaire remonte à 1925. S.E. Mgr Joseph-Médard Émard la croit essentielle, entre autres raisons, à la relève sacerdotale. En l'érigeant, le prélat lui donne comme digne patron le saint Curé d'Ars, Jean-Marie Vianney (voir: *Le diocèse d'Ottawa*, p. 81).

L'intention de se faire prêtre anime-t-elle déjà son jeune cœur ? La chose s'avère possible, mais les documents à notre disposition n'en soufflent pas le moindre petit mot. Toujours est-il qu'il se dirige vers le *Petit séminaire d'Ottawa* en septembre 1926. Cette institution se situe alors sur la rue Rideau, au coin de la rue Charlotte, et elle est affiliée à l'Université d'Ottawa, ce qui assure la qualité de l'enseignement et des diplômes que l'on y décerne.

Le cours classique se révèle alors une véritable ouverture sur tout le monde gréco-latin non seulement au niveau de la littérature mais aussi de ses institutions et de sa mythologie. Puis c'est pendant des années une initiation plus poussée à la grande littérature française et anglaise ainsi qu'à la philosophie... Au terme de ces riches années de formation humaniste et

philosophique, le jeune homme choisit de se diriger vers le *Grand séminaire d'Ottawa*. Raoul Dumoulin a ressenti au plus profond de lui-même l'appel de Dieu à se faire prêtre pour le plus grand service de ses sœurs et de ses frères humains.

Avec les années et grâce à l'aide de ses nombreux professeurs et en premier lieu de son conseiller spirituel, il a été peu à peu en mesure de vérifier l'authenticité de sa vocation. Il a regardé avec eux s'il possède bien les qualités humaines et spirituelles minimales nécessaires pour poursuivre son merveilleux projet avec une plus grande confiance.

Mais avant qu'il ait terminé ses études classiques, il perd malheureusement sa mère le 22 novembre 1929. Elle n'est âgée que de quarante-quatre ans. On comprend l'énorme choc ressenti par toute la famille, les deux plus jeunes filles sont alors placées à l'orphelinat.

Le grand séminaire

Les portes du grand séminaire s'ouvrent donc pour lui. Le 12 septembre 1934, il n'a pas à chercher bien loin, cette institution partage encore des locaux avec le *Petit séminaire* diocésain. Cette cohabitation paisible se poursuivra, on le sait, jusqu'en janvier 1943 (voir: *Le diocèse d'Ottawa*, p. 82), bien après le départ du jeune Raoul.

Ses années d'études en théologie le conduisent peu à peu vers la réalisation de son idéal de vie. À cette époque, il doit d'abord passer à travers les nombreuses étapes suivantes que sont la tonsure, les ordres mineurs de portier, de lecteur, d'exorciste et d'acolyte. Le 24 juin 1935, au terme de sa première année, il reçoit la tonsure de S.E. Mgr Guillaume Forbes. Puis, à la fin de la première session de sa deuxième année, le même prélat préside la cérémonie où il accède aux deux premiers 'ordres mineurs' de portier et de lecteur, le 19 décembre 1936. Cette fois, il est vraiment en route vers un objectif de plus en plus précis, le sacerdoce.

Comme l'année scolaire 1936-1937 tire à sa fin, Mgr Forbes lui confère les deux derniers 'ordres mineurs' d'exorciste et d'acolyte, comme on les appelle encore à l'époque. Puis, viennent bientôt les trois étapes beaucoup plus importantes du sous-diaconat, du diaconat et du presbytérat. Il en franchit le premier échelon lorsqu'il est ordonné sous-diacre en la basilique-cathédrale Notre-Dame d'Ottawa le 18 décembre 1937. Avant la fin de l'année scolaire suivante, soit le 24 avril 1938, Mgr Forbes lui confère le diaconat, cette fois dans l'église Sainte-Famille d'Ottawa.

L'étape ultime de sa formation arrive à son terme à très grands pas. En effet, le 19 juin 1938, l'archevêque d'Ottawa l'ordonne au sacerdoce dans l'église du Très-Saint-Rédempteur de Hull. Le Seigneur en a fait son prêtre pour l'éternité. Il attend ce grand jour depuis de nombreuses années maintenant, et voilà que son rêve est enfin réalisé. Dorénavant, en vertu de la grâce du sacrement de l'ordre qu'il a reçu, il sera le porte-parole du Peuple de Dieu dans la prière officielle de l'Église.

Vicaire à Ripon et à Hull

Après une période bien méritée de congé dans sa famille, le nouveau prêtre est fin prêt pour sa première nomination. Le 4 août 1938, on le nomme vicaire à la paroisse Saint-Casimir de Ripon, dans la partie québécoise du diocèse, pour aider M. l'abbé Polydore Major. Ce dernier prêtre avait d'abord été vicaire à partir de 1920, administrateur l'année suivante jusqu'à la mort du curé, et il y revient à son tour comme pasteur en l'année 1932.

L'appel et l'engagement à servir Dieu et son peuple ne vont pas sans l'acceptation de responsabilités bien concrètes. L'exemple et l'aide de nos aînés peuvent grandement servir aux jeunes prêtres qui ont l'esprit ouvert. C'est la période d'apprentissage véritable de la vie de prêtre de paroisse auprès d'hommes plus expérimentés dans l'exercice du ministère sacerdotal.

Le jeune abbé ne reste pas bien longtemps dans cette paroisse, pas même une année complète. Dès le 15 avril 1939, on le nomme vicaire à la paroisse du Très-Saint-Rédempteur de Hull, qui l'a vu grandir et poursuivre sa formation avant d'entrer au séminaire. Il travaille maintenant avec Monsieur le chanoine Joseph-Arthur Carrière, deuxième curé de cette paroisse. Il se dévoue inlassablement à la cause scolaire et cela influence à coup sûr son jeune vicaire. Mais le bon curé avance sérieusement en âge et il a besoin des forces vives de son jeune assistant, qui reste pendant quatre ans vicaire à cet endroit, soit jusqu'au 15 avril 1943.

Que fait-il du 15 avril au 7 octobre 1943, date de sa nomination au Sanatorium Saint-Laurent de Hull ? De sources sûres, nous savons qu'il a dû prendre un temps de repos pour des raisons de santé. En effet, il a tellement investi de lui-même pour aider son curé et les paroissiens qu'il a épuisé ses forces ! Pour lui permettre de se refaire une santé, on lui accorde donc un congé d'environ six mois. Puis il reçoit une autre affectation de la part de l'ordinaire du lieu, nous rapporte un historien du diocèse.

Aumônier de sanatorium

«Il est à noter que M. le curé Raoul Dumoulin fut plus de 15 ans aumônier scout et guide, ayant présidé à la fondation des Feux Sainte-Jeanne-d'Arc d'Ottawa et Saint-Michel de Hull, de la Compagnie des GElDes et de la Ronde des Jeannettes de la paroisse du Très-Saint-Rédempteur de Hull. Il fut aussi prédicateur de retraites paroissiales et fermées pour les jeunes de onzième et douzième années»(voir: Note biographique sur le curé, *Fichier: Décret-Campagne 55*).

Brusquement, sa jeune carrière sacerdotale connaît un tournant majeur, les autorités ecclésiastiques dirigent l'abbé Dumoulin vers l'aumônerie du Sanatorium Saint-Laurent de Hull, en date du 7 octobre 1943. Qui dit sanatorium pense alors immédiatement à une terrible maladie responsable de nombreu-

ses victimes pendant de multiples années: la tuberculose, appelée aussi à juste titre la 'peste blanche'. Nous savons pourtant, comme l'a si bien démontré le brillant médecin canadien William Osler, que la guérison de la tuberculose dépend beaucoup plus de ce qui se passe dans la tête du malade que de ce qui se passe dans ses poumons. Il est donc essentiel d'avoir un aumônier qui croit en la vie, qui est positif et qui peut motiver les gens et leur donner l'espoir. Car on sait bien que refuser d'espérer n'est rien de moins que la décision de mourir chez un patient.

Le *Sanatorium Saint-Laurent* est encore tout récent à l'arrivée de l'abbé Dumoulin. En fait les Sœurs Grises de la Croix y sont entrées seulement depuis quelques années, soit le 10 décembre 1937. Malgré cela, le nouvel aumônier est déjà le sixième à assumer cette charge en six ans. Sa nomination vise-t-elle à assurer enfin un peu plus de stabilité au niveau de l'aumônerie ? Nul ne contestera que le besoin s'en fait grandement sentir ! Songe-t-on davantage, en haut lieu, à lui offrir un milieu plus propice au plein rétablissement de sa santé ? La chose s'avère fort plausible, même si les documents restent tout à fait muets sur le sujet.

Le Tiers-Ordre de saint François, commencé en novembre 1943, se développe grâce à «l'encouragement de M. l'abbé R. Dumoulin»(voir: *Le diocèse d'Ottawa*, p. 686) au sanatorium. En quoi consiste le travail pastoral d'un aumônier ? Si on se fie aux sources, il fait les prières du matin et du soir avec les malades grâce au truchement d'un système de communication interne installé à travers l'institution, il entend les confessions, il visite et reçoit les malades à son bureau, il prêche même chaque année une retraite pour le plus grand bénéfice spirituel tant du personnel que des patients, et il administre à coup sûr le sacrement des malades à plusieurs reprises (voir: *Le diocèse d'Ottawa*, p. 686). Mais surtout, l'abbé Dumoulin préside chaque jour l'action de grâce, de joie et de louange par excellence qu'est la sainte Eucharistie, pour les religieuses, le personnel et les malades de l'institution.

Pendant plus de dix ans, l'abbé Dumoulin reste fidèlement à ce poste, où il accomplit un excellent travail, selon l'opinion de toutes les personnes concernées. Et comme il s'est refait une santé, qu'il a fait ses preuves, il est maintenant mûr pour assumer des responsabilités plus grandes encore. Voilà ce que ses supérieurs pensent de l'abbé Dumoulin, il faut donc s'attendre à ce que bientôt il reçoive une nouvelle nomination dans le diocèse.

Première cure

En 1954, après seize ans de ministère actif dans la partie québécoise du diocèse d'Ottawa, on le juge prêt, en haut lieu, à assumer de plus grandes responsabilités et on lui confie sa première cure. Mgr Marie-Joseph Lemieux, dominicain, lui fait traverser la rivière des Outaouais et le nomme curé de la petite paroisse Saint-Joseph de Lemieux, en Ontario. L'abbé Dumoulin est le neuvième pasteur de cette toute petite paroisse. Mais avant d'en prendre possession, il fait sa profession de foi, selon la formule approuvée par les papes Pie IV et Pie IX, devant Mgr Napoléon Gélinau, le 26 juin 1954, à Ottawa. Le jour suivant, il devient le vrai curé de la paroisse, le pasteur, chargé du bien spirituel des gens.

Dans sa lettre de nomination, datée du quinze juin 1954, l'archevêque rappelle qu'il remplace M. l'abbé Émile Binette, comme curé amovible, celui-ci a été transféré dans une autre paroisse.

La paroisse n'semble pas encore assez importante pour subvenir aux besoins du curé, du moins d'après l'évaluation du nouveau titulaire. Comme l'Abbé Dumoulin est dans la force de l'âge, il ne craint pas de cultiver un grand jardin dont il peut vendre les produits. Comme il s'est procuré sa première automobile, il les écoule principalement à Hull, dans sa propre parenté, sans doute pour ne pas blesser la fierté légitime de ses bons paroissiens et paroissiennes de Lemieux.

On ajoute à sa tâche

Un peu plus de deux ans plus tard, Mgr Lemieux décide de lui confier une tâche plus grande encore. En effet, le vingt-deux octobre 1956, l'archevêque lui confie la responsabilité de la mission Notre-Dame-du-Divin-Amour. Cette mission située à Pendleton sera dorénavant sous la houlette de l'abbé Dumoulin qui devient desservant, tout en continuant de demeurer à Lemieux.

Il devra assumer cette nouvelle fonction à partir du premier novembre 1956. La nomination est contresignée par le chanoine J. Lebeau, alors chancelier de l'archidiocèse d'Ottawa.

Nous savons peu de choses sur les cinq années passées par M. l'abbé Dumoulin dans l'est ontarien à s'occuper du bien-être spirituel des gens de ce coin du diocèse. Une chose semble pourtant incontestable, au plan pastoral le curé travaille à la satisfaction des autorités religieuses du diocèse. En effet, l'archevêque l'invite à venir dans la ville épiscopale dans le but d'assumer de plus importantes responsabilités. N'est-ce pas déjà une preuve suffisante de satisfaction de la part du premier pasteur du diocèse ? Du moins nous le croyons fermement.

C'est ainsi que le 10 juin 1959 il se voit nommer curé-fondateur de la paroisse Saint-Sébastien d'Ottawa. Pendant de nombreuses années, il travaillera à en construire l'église et le presbytère et il dirigera de main de maître les destinées de cette nouvelle paroisse.

Questions posées à l'archevêque

Mais avant d'arriver dans une nouvelle paroisse qui n'existe réellement que sur papier, il est normal pour un prêtre de se poser certaines questions et de chercher des réponses. C'est ainsi que le 11 juin, il écrit la lettre suivante à l'Archevêque, car il a des questions bien concrètes à lui soumettre: